

SECTION 01 DU COMITE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
(INTERACTIONS, PARTICULES, NOYAUX, DU LABORATOIRE AU COSMOS)

Compte rendu

Session d'automne 2017

20/11/2017 – 23/11/2017

Version définitive, approuvée par la section le 25/05/2018.

Note liminaire : les comptes rendus d'entretiens portés dans ce compte rendu n'engagent que la section.

Sommaire

1	VIE DE LA SECTION.....	4
1.1	APPROBATION DES CRITERES.....	4
1.2	MESSAGE A PROPOS DES CONCOURS CHERCHEURS 2018.....	5
2	POLITIQUE GENERALE.....	7
2.1	ENTRETIEN AVEC PATRICE VERDIER.....	7
2.2	ENTRETIEN AVEC REYNALD PAIN.....	8
3	EVALUATION DES UNITES.....	13
3.1	DIRECTIONS D'UNITE.....	13
3.2	RATTACHEMENT D'UNITE A UNE SECTION SECONDAIRE.....	13
3.3	GROUPEMENTS DE RECHERCHE (GDR).....	13
3.3.1	<i>Demande de création du GDR « RESANET ».....</i>	<i>13</i>
3.3.2	<i>Demande de changement de direction du GDR « Ondes gravitationnelles ».....</i>	<i>14</i>
3.4	ÉCOLES ET COLLOQUES.....	14
4	CARRIERES DES CHERCHEURS.....	16
4.1	PROMOTIONS DES CHERCHEURS.....	16
4.1.1	<i>Promotions CR1.....</i>	<i>16</i>
4.1.2	<i>Promotions DR1.....</i>	<i>16</i>
4.1.1	<i>Promotions DRCE1.....</i>	<i>17</i>
4.1.1	<i>Promotions DRCE2.....</i>	<i>17</i>
4.2	AFFECTATIONS DES ENTRANTS.....	17
4.3	MEDAILLES DU CNRS.....	18
4.4	RECONSTITUTIONS DE CARRIERES.....	18
4.5	TITULARISATIONS.....	18
4.6	CAS PARTICULIERS.....	18
4.6.1	<i>Rattachement à la CID50.....</i>	<i>18</i>
4.6.2	<i>Renouvellement de mise à disposition.....</i>	<i>18</i>
4.7	SUIVI DE L'ACTIVITE DES CHERCHEUR.....	18
4.7.1	<i>98 avis tout à fait satisfaisants, 1 avis satisfaisant, 4 avis différés, 1 avis réservé.....</i>	<i>18</i>

1 Vie de la section

1.1 Approbation des critères d'évaluation

La section approuve les critères d'évaluation et de promotion qui seront en vigueur au cours de la mandature 2016 – 2021. Ces critères doivent être statutairement établis et sont publics sur le site web de la section ainsi que sur celui du CoNRS : <http://www.cnrs.fr/comitenational/evaluation/CritEval.htm>. Leur approbation avait été retardée du fait de leur non publicisation sur le site du CoNRS avant l'affichage des concours chercheurs 2017. Ces critères sont copiés ci-dessous.

SECTION 01 Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au cosmos

Recrutements

La section siège en jury d'admissibilité. Pour chaque concours, sont habilités à siéger les membres de la section dont le grade est au moins égal ou équivalent à celui permettant de candidater (ex. : les CRCN siègent pour les concours DR2).

Recrutements des CRCN

Méthodologie

L'évaluation par le jury se fait en trois étapes :

- *Une présélection fondée sur le dossier fourni par les candidats (voir le guide du candidat pour les modalités d'envoi d'éventuels avis de personnalités scientifiques) ;*
- *Une audition de chaque candidat présélectionné, comportant une présentation de ses travaux et de ses projets, suivie d'une discussion ;*
- *Une réunion du jury d'admissibilité qui évalue les compétences des candidats pour établir une liste classée d'admissibles.*

Critères

Les compétences et les qualités des personnes candidates sont évaluées à partir de l'activité de recherche et des travaux scientifiques pendant leur thèse et éventuels séjours postdoctoraux. Le jury veille à identifier l'apport personnel des candidats dans les résultats présentés. Étant donnée la spécificité des disciplines de la section 01, l'aptitude à travailler en équipe est un critère d'importance.

Par ailleurs, une mobilité thématique effectuée ou proposée est favorablement considérée. Le jury veille en particulier à ce qu'une trop grande spécificité de la thématique éventuellement affichée au concours ne nuise pas à la qualité du recrutement.

Les critères pris en compte sont les suivants :

- *Contributions, réalisations et connaissances, scientifiques ou techniques ;*
- *Publications et présentations en conférences, séminaires... ;*
- *Motivation, curiosité, enthousiasme, créativité, esprit d'équipe ;*
- *Autonomie, rigueur, ténacité, fiabilité, capacité d'adaptation et à travailler en collaboration ;*
- *Capacité à construire un projet de recherche ;*
- *Contributions à l'enseignement, à la formation et à la diffusion de la culture scientifique ;*
- *Activités à caractère collectif ;*
- *Activités de valorisation.*

Cette liste ne préjuge pas du poids de chaque critère dans la prise de décision. Elle est à moduler selon l'expérience de recherche (qu'elle corresponde essentiellement à la thèse ou majoritairement à un parcours postdoctoral).

Recrutement des DR2 et DR1

Méthodologie

Le recrutement se fait sur dossier, incluant une notice de titres et travaux. La tenue d'auditions, facultative, est décidée année par année.

Critères

Un directeur ou une directrice de recherche doit avoir démontré sa capacité à mener des travaux et des activités de qualité. Cela n'implique pas nécessairement la prise de responsabilité de gestion scientifique.

Les critères pris en compte sont les suivants :

- *Qualité et originalité de la production scientifique ;*
- *Capacité à conduire des recherches à long terme ;*
- *Rôle d'encadrement : de thèses, de jeunes chercheurs, d'ingénieurs... ;*
- *Rôle d'animation scientifique : organisation de conférences, de réseaux... ;*
- *Rôle d'initiation et de coordination de projets ;*
- *Rôle dans la diffusion des connaissances : enseignement, vulgarisation... ;*
- *Rôle dans des actions pluridisciplinaires, le transfert de technologie et la valorisation ;*
- *Responsabilités collectives et gestion de la recherche ;*
- *Apport de mobilités éventuelles.*

Cette liste ne préjuge pas du poids de chaque critère dans la prise de décision.

Évaluations et promotions

Quel que soit leur grade, les chercheurs et les chercheuses sont évalués et promus sur ces mêmes critères :

- *Qualité et originalité de la production scientifique ;*
- *Capacité à conduire des recherches à long terme ;*
- *Rôle d'encadrement : de thèses, de jeunes chercheurs, d'ingénieurs... ;*
- *Rôle d'animation scientifique : organisation de conférences, de réseaux... ;*
- *Rôle d'initiation et de coordination de projets ;*
- *Rôle dans la diffusion des connaissances : enseignement, vulgarisation... ;*
- *Rôle dans des actions pluridisciplinaires, le transfert de technologie et la valorisation ;*
- *Responsabilités collectives et gestion de la recherche ;*
- *Apport de mobilités éventuelles.*

Cette liste ne préjuge pas du poids de chaque critère dans la prise de décision. Elle couvre autant les évaluations périodiques d'activité que les promotions (CRHC, DR1, DRCE1, DRCE2). À mesure que la carrière progresse, il est attendu que chercheurs et chercheuses couvrent de plus en plus de critères et/ou en approfondissent particulièrement certains.

1.2 Message à propos des concours chercheurs 2018

Suite à la parution des postes chercheurs 2018, la section a adopté le message suivant, publié sur son site web, et également retranscrit ci-après.

La section 01 du Comité national prend acte de l'annonce des concours 2018 numéro 01/01 et 01/02 publiés au Journal officiel en date du 3 décembre 2017 et sur le site des concours du CNRS : <http://gestionoffres.dsi.cnrs.fr/fo/offres>.

Elle s'inquiète de la diminution à seulement six postes de chargés de recherche en section 01, alors que dix postes avaient été ouverts en 2017. Elle redoute que cette chute brutale ne soit perçue comme un message négatif envoyé aux étudiants et jeunes postdoctorants qui désirent s'orienter vers la recherche au sein de nos thématiques.

Dans ce contexte, la section s'étonne de l'ouverture de deux postes de directeurs de recherche, qui plus est dans une même thématique, dont les experts en France, renommés au niveau international, sont déjà nombreux à ce grade. Il lui semble que le dynamisme de cette communauté lui permet précisément de former de jeunes chercheurs auxquels il aurait été souhaitable d'offrir un maximum d'opportunités de recrutement.

Par ailleurs, la section regrette à nouveau l'affichage d'une affectation précise par poste ouvert au concours de chargés de recherche (01/02), une situation unique parmi les 41 sections du Comité national.

Elle affirme que cette proposition d'autant de postes que d'affichages stricts, à la fois thématiques et géographiques, nuit à la diversité des recrutements, en particulier en décourageant de nombreuses candidatures. Ce constat est tiré de l'analyse des concours 2017, que la section a présenté à la direction de l'institut et relaté à la page 5 de son rapport de printemps 2017 : <http://section01.in2p3.fr/pdf/Rapport-Print2017.pdf>.

Cependant, la section encourage vivement toutes les candidatures dont le profil relève des thématiques de l'IN2P3, qu'il corresponde ou non à l'un des affichages du concours 01/02, dès lors qu'elles envisagent positivement ces affectations.

2 Politique générale

2.1 Entretien avec Patrice Verdier

La section a rencontré Patrice Verdier, directeur adjoint scientifique en charge des physiques des particules et hadronique. Le directeur a présenté son portefeuille ainsi que les objectifs scientifiques en cours.

Périmètre scientifique

Le périmètre du portefeuille est donné par les quatre expériences du LHC, auprès desquelles s'étudie la physique du (et au-delà du) modèle standard, des mésons B, et celle des ions lourds. L'IN2P3 vient de rejoindre la collaboration Belle II, auprès de l'accélérateur e^+e^- SuperKEKB, diversifiant la physique des particules menée à l'IN2P3, les autres implications en physique de précision s'effectuant auprès de nEDM, GRANIT, COMET, AEGIS et GBAR.

La physique des neutrinos sur accélérateurs fait aussi partie du portefeuille. Il s'agit de recherche auprès de l'expérience T2K et du projet DUNE, via des contributions aux plateformes de TPC à argon liquide, simple et double phase, au CERN.

La physique liée à la structure du nucléon fait désormais partie du portefeuille, en outre complété par le programme de R&D du collisionneur linéaire ILC, notamment pour le projet de calorimètre CALICE (SiW et hadronique semi digital) ainsi que pour les développements de capteurs CMOS.

La recherche en théorie, adossée à cette discipline, est structurée en projets, avec un renfort récent et très prononcé des financements, tombés au plus bas ces dernières années.

Ressources humaines

La physique des particules et hadronique est présente dans les laboratoires CPPM, IPHC, IPNL, IPNO, LAL, LAPP, LLR, LPC, LPNHE, LPSC, SUBATECH, avec 468 physiciennes et physiciens impliqués. Parmi ceux-ci on peut dénombrer 184 chercheurs CNRS, 85 enseignants-chercheurs, 26 émérites, 55 postdoctorants, 118 doctorants. Ceci correspond à un taux d'encadrement de thèse par chercheur de 44%. La proportion de femmes est de 22,4% : 24,6% chez les chercheurs de moins de 50 ans, 34,0% chez ceux de moins de 40 ans. Ce nombre peut être comparé à la proportion de femmes à l'INFN, en Italie, qui est de 17% seulement. L'âge moyen des chercheurs et chercheuses est de 46 ans, celui d'une demi carrière, âge qui augmentera dans les prochaines années.

Le nombre d'ingénieurs et de techniciens est actuellement de 320, représentant 182 équivalents temps-plein (ETP). Ce nombre est en forte augmentation depuis 2016, du fait des implications dans les mises à niveau des expériences du LHC. La proportion de physiciens de la communauté de la physique des particules et hadronique travaillant sur les expériences du LHC est de 70%, ce qui représente 330 physiciens, en incluant les physiciens du CEA. Il s'agit d'une proportion importante mais qu'il convient de mettre en regard des 4320 physiciens du LHC, permanents et postdoctorants, pour lesquels les états membres payent des frais de participation (M&O). Le nombre de chercheurs permanents travaillant auprès du LHC est similaire à celui existant en Allemagne. Le nombre de postdoctorants et de doctorants par chercheur y est cependant plus important, respectivement de 1 et 1,9 contre 0,2 et 0,4 en France. Le nombre de doctorants encadrés par chercheur est trop faible. L'aspect pluridisciplinaire des grandes

expériences doit être valorisé afin d'encourager la formation par la recherche. Au CNRS, seul l'IN2P3 finance actuellement des thèses, d'autres sources de financement doivent être trouvées.

La distribution des dates d'embauches des chercheurs du portefeuille montre que les derniers recrutements en théorie ont été faits il y a plus de cinq ans.

En 2016, il a été rendu visite aux équipes de tous les laboratoires, une nouvelle visite aura lieu en 2018.

Perspectives

Les demandes de financements pour les projets TGIR HL-LHC et CTA ont été acceptées. Ceci a une répercussion positive sur l'ensemble des projets. Les chercheurs permanents et les services techniques doivent désormais s'impliquer davantage sur les projets de mise à niveau. La physique des neutrinos sur accélérateurs doit être consolidée, DUNE doit apparaître comme une infrastructure de recherche, une contribution à Hyper-Kamiokande doit être envisagée.

Discussion

Interrogé sur l'affichage de deux postes externes de directeurs de recherche de deuxième classe en physique du B aux concours 2018, Patrice répond que ce sont des postes discutés depuis longtemps avec les laboratoires concernés et qui correspondent à des demandes justifiées scientifiquement, comme notamment la nécessité de développer les aspects instrumentaux dans le groupe LHCB du CPPM. Le nombre de postes CR est certes passé de 10 à 6 en section 01 cette année, mais il reste supérieur au nombre de départs à la retraite. Enfin, l'embauche de DR permet de maintenir plate la distribution de la pyramide des âges.

2.2 Entretien avec Reynald Pain

La section a rencontré Reynald Pain, directeur de l'IN2P3. Le directeur a présenté l'état des lieux des ressources humaines, du budget, ainsi que quelques éléments de politique scientifique.

Ressources humaines

Trois cents chercheurs et trois cents ITs seront recrutés en 2018 au CNRS alors qu'environ deux cents chercheurs et trois cent IT partiront à la retraite. L'ajustement à la baisse des plafonds d'emploi des instituts est dû à la hausse de la masse salariale du fait notamment des augmentations salariales décidées en 2017 non entièrement compensée dans la dotation CNRS annuelle. Ceci se traduit pour l'IN2P3 par l'ouverture de neuf postes de chercheurs permanents (deux DR2 et six CRCN en section 01, un CRCN en 13) contre onze l'année précédente, 21 contrats postdoctoraux, soit cinq de moins qu'en 2017. Dix postes de contrats à durée déterminée IT seront ouverts. Une vingtaine de demi bourses doctorales seront allouées, soit autant qu'en 2017.

À l'IN2P3 où le nombre d'IT est important, le nombre de départs d'IT est aussi plus important que celui de départs à la retraite. C'est vrai en BAP C mais aussi en BAP J, où il semble que les conditions salariales sont maintenant plus avantageuses qu'au CNRS. Le nombre d'IT à l'IN2P3 sera donc en baisse. Sont ainsi prévus 25 départs d'IT, 26 NOEMI et 18 FSEP. Globalement au CNRS depuis 2010 le nombre de CDD a chuté pour permettre de maintenir le nombre de postes permanents. Le nombre de NOEMI allouées aux instituts est fonction du nombre total de départs à la retraite des IT mais les affichages par laboratoire peuvent s'écarter des départs. Quand une NOEMI n'est pas pourvue, un concours est, en général mais pas systématiquement, ouvert.

Quatre départs en retraite de chercheurs sont prévus en 2018 en section 01, un en section 02.

Le choix des postes de chercheurs affichés aux concours et de postdoctorants se fait selon un arbitrage global (en fonction des chercheurs et IT présents dans les laboratoires, permanents et non permanents) et selon les priorités données par les directeurs d'unités. Pour 2018, cela concerne trente profils de chercheurs et vingt profils de postdoctorants. Deux « opérations spéciales » ont d'ores et déjà été arbitrées. Il s'agit de la création de deux postes de directeurs de recherche externes, l'un au LAL pour l'expérience Belle II, l'autre au CPPM pour l'expérience LHCb. Ces postes seront « environnés », c'est-à-dire qu'un postdoctorant et un doctorant viendront soutenir l'activité du directeur de recherche.

Deux recrutements de chercheurs par la voie contractuelle au titre du handicap seront également proposés. L'un sera affecté au groupe XENON à Subatech, l'autre au groupe STELLA de l'IPHC. Ces chercheurs seront auditionnés à la session de printemps 2018. Chaque année, deux, trois recrutements au titre du handicap sont créés, en général des postes IT. Deux postes d'ingénieurs de recherche « chercheurs », c'est-à-dire pour des ingénieurs titulaires d'une thèse et qui exerceront les fonctions de chercheurs (publieront et encadreront stagiaires et doctorants) ont été ouverts. Il s'agit d'un poste au CENBG pour l'accélération laser et un autre au LSM en instrumentation de basse radioactivité.

Budget

Les budgets ont été arbitrés récemment, la subvention globale CNRS est en légère augmentation suite aux mesures salariales approuvées l'an dernier. Les demandes pour les TGIR ont été soutenues et acceptées, l'argent sera disponible dès 2018, pour CTA et HL-LHC. Le budget pour SPIRAL2 a été augmenté d'un million d'euros. Le soutien de base augmente ainsi légèrement, ainsi que celui des infrastructures de recherche (IR), comme par exemple l'augmentation du budget du CC-IN2P3 pour les analyses des données du LHC.

Un point d'attention concerne les plateformes dont le développement pèse fortement sur les finances de l'institut, la construction étant souvent financée localement à l'inverse des frais d'opération et de maintenance qui retombent presque systématiquement sur l'institut.

Le budget des DAS sera le même que celui de l'année dernière. Les frais des infrastructures des laboratoires sont souvent trop élevés et doivent être réduits.

Le programme France HADRON a été arrêté, le programme NEEDS se terminera fin 2017, un nouveau programme sera proposé pour 2019. L'année 2018 connaîtra une phase de transition avec un budget réduit de seulement 200 k€.

Éléments de politique scientifique

Plusieurs Conseils scientifiques d'institut ont eu lieu en 2017, concernant les transitions HESS-CTA et ANTARES-KM3NET, la participation à Auger Prime, la revue des projets de mise à niveau phase II du LHC, de participation à BELLE II, et des programmes ISOL « basse énergie ».

Le regroupement des activités en master projets doit être poursuivie afin d'améliorer la structuration nationale. À celle-ci vient s'ajouter une structuration transverse par les groupements de recherche.

Notre présence à l'international doit se renforcer, via des discussions bilatérales avec des laboratoires et organismes du domaine, comme cela a été récemment fait par exemple avec PSI pour l'expérience nEDM. Avec le Japon, le projet de participation à Belle II a été officialisé avec la signature du MoU. Des

discussions ont lieu avec les Helmholtz Alliances (Matter and Universe, Matter and Technologies), des accords de collaboration (Collaboration Research Agreements) ont été signés avec Fermilab et Berkeley

Discussion

Pourquoi envisager la mobilité pour les concours DR2 et les « environnements » ?

Reynald évoque l'idée de flécher thématiquement et géographiquement un ou deux postes aux concours DR2, ceci afin d'inciter les mobilités. Ces postes seraient « environnés », c'est-à-dire qu'un postdoctorant et un doctorant viendraient soutenir l'activité du directeur de recherche. Une discussion s'ensuit avec la section qui argumente que cela réduit le nombre de personnes concernées, la mobilité pouvant aussi concerner des DR ou des CRCN sans HDR. Reynald affirme que cela permet d'effectuer le recrutement via un concours, par la section, de façon claire. La section s'interroge sur les modalités de sélection, s'agira-t-il d'un poste coloré ou d'un concours séparé ? Il y a un risque de ne pas trouver le bon candidat ou de promouvoir quelqu'un qui naturellement aurait été promu plus tard. En l'absence de concours séparé, n'y a-t-il pas un risque que la personne promue n'effectue pas la mobilité ? La question des concours séparés soulève alors la question de l'équité, de la mise en place d'auditions ou non. La section s'interroge également sur les possibilités de mobilités qui seront envisagées pour les enseignant-chercheurs. Est-ce que des moyens (doctorant, postdoctorant) seront également donnés à des DR qui souhaitent changer de laboratoire et de discipline ? Reynald argumente qu'il s'agit là de démarches individuelles pour raisons personnelles ou de carrière, qu'il ne faut pas encourager la compétition forcenée entre les groupes, ni encourager les DU à recruter chez les voisins. Ce type de démarche permet également la discussion avec les tutelles car le doctorant est financé par ces dernières et de consolider ainsi une politique scientifique locale.

Comment recruter des chercheurs à profil instrumental ?

À la question du recrutement de chercheurs à profil instrumental, la section répond que très peu de candidats se présentent aux concours avec une vraie veine instrumentale. Il y a peut-être derrière cela la question de l'œuf ou de la poule : les étudiants, en particulier les meilleurs, se tournent peut-être vers des thèses d'analyse et y restent en postdoc ? Par ailleurs, la section pense avoir montré qu'elle était sensible aux activités instrumentales des candidats mais doute que des profils exclusivement instrumentaux soient compétitifs. Cela dit, le vivier de candidats instrumentaux est trop petit, et il faudrait une politique volontariste pour le remplir. Par ailleurs, des effets d'aubaine doivent être évités, où des candidats de qualité moindre seraient retenus. Il faudrait donc encourager les DR à faire de l'instrumentation, et à former des doctorants et postdoctorants. Reynald Pain évoque l'idée de recruter des IR, ou d'inciter des IR à soutenir des HDR et être assimilés à des chercheurs est une bonne approche. La section souligne que cela pose la question de leur évaluation et de leur évolution de carrière, différente de celle des chercheurs.

Abaissement du nombre de postes de chercheurs CRCN

La section interpelle Reynald Pain sur le signal négatif envoyé aux jeunes, du fait de la perte de quatre postes de chercheurs CRCN par rapport à l'an dernier, au profit de deux postes de DR externes, qui plus est dans une même thématique. Reynald répond qu'il s'agit d'un coup fort donné à la physique du B, du fait de l'existence d'indices de nouvelle physique et de l'entrée de la France dans Belle II. Cela donne une épaisseur à la politique scientifique. Est-ce que l'affichage n'aurait pas pu comporter un CR et un DR ? Reynald répond qu'il faut prendre en compte le dialogue avec les tutelles, un postdoctorant est octroyé aux DR et non aux CR.

Recrutement des théoriciens

Le fait de flécher deux postes en théorie aux concours chercheurs 2017 a été bénéfique, cela a eu pour conséquence d'étoffer les groupes. Un chercheur recruté en section 02 a également rejoint les laboratoires de l'IN2P3.

Organisation des concours CRCN

Reynald Pain affirme que le fait d'afficher N postes fléchés thématiquement et géographiquement dans un même concours présente plus d'avantages que d'inconvénients. Cette procédure sera reconduite en 2018. La section rétorque qu'il est illusoire de demander quatre projets de recherche aux candidats. Comme évoqué lors de précédentes discussions cette façon de procéder décourage de nombreuses candidatures. Lors des concours 2017, très peu de candidats issus de l'astronomie gamma ont candidaté. Deux mobilités thématiques ont été entreprises par deux lauréats du concours CR2 de 2017, ce dont la direction et la section se réjouissent. En revanche, deux des lauréats semblent maintenir une activité hors des laboratoires où ils ont été affectés, ce qui montre aux yeux de la section l'absurdité du fléchage exclusif.

État des lieux des LIA et UMI

L'avis de la section n'est pas statutaire en ce qui concerne la création des LIA, contrairement à la création d'unités mixtes de recherche internationales (UMI). Les deux LIA avec l'Argentine et le Japon se terminent et devront être renouvelés. La création d'UMI est envisagée, une avec Berkeley, une autre avec la Chine, ce qui est intéressant notamment pour JUNO. Des discussions sont en cours entre le CNRS, l'Académie des sciences et IHEP. Les thématiques de recherche seraient celles liées à la physique des neutrinos, aux astroparticules, aux développements en physique des particules. Un LIA avec la Chine est également envisagé en physique nucléaire. Une troisième idée de projet concerne la Helmholtz Allianz en Allemagne. La difficulté pour ce projet est que la recherche y est déjà structurée via le CERN et GSI. L'accent pourrait être mis sur les astroparticules, la matière noire et les accélérateurs. Le projet le plus avancé est celui avec Berkeley. Il s'agit d'un projet scientifique clair et fort, avec un ou deux chercheurs en mise à disposition, un postdoctorant, des perspectives pour répondre à des appels à projets, etc. D'autres types d'accord sont les CRADA, des sortes de LIA avec les États-Unis. Les CRADA se déclinent par projet.

Transformation de laboratoires

Qu'en est-il des « fusions-acquisitions » des laboratoires de l'IN2P3 ? Quelles sont les synergies possibles ? Le rattachement du LSM au LPSC est en cours de discussion avec les personnels, le LSM n'étant plus sous la tutelle du CEA mais de l'Université Grenoble Alpes comme le LPSC. Les douze agents seront affectés au LPSC, l'intégration du LSM devant être finalisée pour fin 2018. Le rattachement devra être validé par la section. Une idée de rapprochement est dans l'air entre le LMA et l'IPNL. Le LMA serait adossé administrativement à une structure plus large, bénéficiant ainsi d'un relais de croissance. De nombreuses pistes de développement peuvent être envisagées. L'idée a été émise publiquement. Concernant le grand chantier d'Orsay, qui concerne les laboratoires IPNO, LAL, CSNSM et IMNC, les directeurs des unités souhaitent cette fusion, mais elle nécessitera une phase de construction scientifique. Quid du LPT, également rattaché à Orsay ? Les deux laboratoires historiques de la vallée ont connu dix années terribles, ponctuées par des pertes d'IT. La motivation du point de vue de l'IN2P3 est d'activer le développement scientifique des activités des laboratoires et de constituer un ensemble

capable de rivaliser avec les meilleurs à l'international. Pour pouvoir s'investir sur des projets comme DUNE, il faut atteindre une taille critique, il y a également des points de convergence à développer en ce qui concerne par exemple la matière noire. Par ailleurs, il est important de pouvoir peser localement dans les politiques régionales. Des discussions sont en cours pour développer également des fédérations, développer des synergies pour être plus forts pour les appels à projets. C'est le cas pour le LPNHE, l'APC et le LLR qui n'ont pas les mêmes tutelles. Des discussions ont également lieu entre le LPSC, le LSM, le LAPP et le LAPth.

L'annonce concernant Paris-Saclay sera officielle cette après-midi. Le CNRS prend acte qu'il y a deux pôles et soutiendra les deux. Il n'y a pas de difficulté de fond, le LLR et les laboratoires d'Orsay continueront à collaborer sous la houlette de l'IN2P3. Ceci marque la fin de dix années de discussions et d'incertitudes.

3 Évaluation des unités

3.1 Directions d'unité

L'avis de la section est sollicité sur les changements de direction d'unité et de direction adjointe. La section rencontre les intéressés et émet son avis après discussion. Dans le présent exercice, cela concerne la direction de l'IPHC.

Avis très favorable à la nomination de Rémi Barillon à la direction de l'IPHC

La section souligne, pour l'anecdote, que le secrétariat de l'IPHC lui a déjà notifié cette prise de fonction. Elle formule par ailleurs deux recommandations :

- Veiller à éviter un conflit d'intérêt entre les directions de l'IPHC et du Master projet Radionucléides dans leur environnement (RNUE) ;
- Pour la nomination d'un(e) directeur/directrice adjointe, privilégier un profil de chercheur CNRS, eu égard à l'importance de pérenniser les liens avec la Délégation régionale Alsace (DR10).

3.2 Rattachement d'unité à une section secondaire

Avis très favorable au rattachement du laboratoire ARTEMIS à la section 01

Le laboratoire ARTEMIS est une unité mixte de recherche de l'Observatoire de la Côte d'Azur, de l'Université Sofia Antipolis et du CNRS. Il est consacré à l'étude des ondes gravitationnelles, en particulier aux projets Virgo et Lisa. De nombreux chercheurs de la section 01 travaillent sur ce thème, dont deux sont membres d'ARTEMIS. L'un d'eux dirige même l'unité : Nelson Christensen recruté en 2017 par le concours 01/01 comme directeur de recherche de première classe. La section émet donc un avis très favorable au rattachement de l'UMR7250 à la section en tant que secondaire.

3.3 Groupements de recherche (GDR)

3.3.1 Demande de création du GDR « RESANET »

Avis favorable à la demande de création du GDR « RESANET »

La section 01 du Comité national a examiné la demande de constitution du GDR RESANET, co-dirigé par Jérôme Margueron et Amel Korichi. Ce GDR a pour but de consolider l'expertise de la communauté française autour de la structure nucléaire et de fédérer des actions communes à différentes disciplines et instituts.

Suite à une entrevue avec Amel Korichi, la section émet un avis favorable à la création de ce GDR, assorti des recommandations suivantes :

La section estime que l'interaction entre différentes communautés est pour le moment peu visible dans le projet présenté, contrairement à ce qui est souhaité par les responsables du GDR. Un seul membre externe à l'IN2P3 participe ainsi au Conseil scientifique. Des connexions crédibles entre disciplines, notamment avec l'astrophysique, pourraient plus aisément être mises en place en instaurant une représentation plus visible de ces disciplines dans le Comité scientifique, celui-ci étant chargé de proposer à la direction du GDR les thématiques à aborder ainsi que les responsables des groupes de travail. La section 01 abonde dans le sens des responsables du GDR quant à leur souhait de rattachement supplémentaire du GDR à d'autres sections telles que les sections 02, 04 (INP), 13 (INC) et 17 (INSU).

En corollaire à ce point, la section souhaiterait que le nombre de membres du Conseil scientifique soit allégé afin d'éviter la présence de plusieurs experts d'une même discipline et d'inclure des membres externes à l'IN2P3.

La section propose également l'intégration d'ingénieurs dans le groupe de travail concernant l'instrumentation, afin de l'étoffer, et de réunir dans une même structure tous les acteurs, de la genèse des détecteurs, des systèmes d'acquisition, du traitement de données, de la simulation, etc. La présence de spécialiste(s) de l'instrumentation serait probablement également bienvenue au sein du Conseil scientifique. Concernant la création de ce groupe de travail lié à l'instrumentation, il serait souhaitable d'en préciser les buts et spécificités afin de ne pas être redondant avec d'autres groupes de travail déjà existants (à notre connaissance le comité ICC, et les réunions de collaborations spécifiques aux détecteurs).

La section note qu'il y a beaucoup de recouvrements entre les groupes de travail, et que leur séparation n'est parfois pas suffisamment définie. En particulier le GT1 propose d'étudier les noyaux sous forme d'agrégats et les noyaux peu liés, alors que ces ingrédients sont précisément essentiels pour l'astrophysique (GT4). Elle s'étonne que la thématique ayant trait aux mécanismes de réaction au sens large ne soit pas présente dans les aspects liés à la théorie (GT3). La section invite les responsables du GDR à mieux définir les contours de chaque groupe de travail.

Enfin, la section encourage les discussions entre les tutelles de l'IN2P3 et les responsables des GDR RESANET et Ondes gravitationnelles en vue du positionnement de la thématique liée à l'équation d'état de la matière nucléaire dans les objets stellaires, présente pour le moment dans les deux GDR. La découverte récente de la coalescence de deux étoiles à neutrons dans de multiples longueurs d'ondes du signal GW170817 et la probable nucléosynthèse d'éléments lourds associée, semble largement propice à de tels rapprochements.

Ces recommandations faites, la section émet un avis favorable à la création du GDR RESANET sous la direction de Jérôme Margueron en qualité de directeur d'unité et d'Amel Korichi en qualité de directrice adjointe.

3.3.2 Demande de changement de direction du GDR « Ondes gravitationnelles »

Avis très favorable à la nomination de Chiara Caprini à la direction du GDR « Ondes gravitationnelles »

Suite au décès prématuré de Pierre Binetruy, la section évalue la demande de changement de direction du GDR Ondes gravitationnelles. Elle donne un avis très favorable à la nomination de Chiara Caprini, après avoir rencontré l'intéressée qui lui a présenté le GDR et son évolution.

3.4 Écoles et colloques

Suite aux discussions qui ont eu lieu à la session d'automne 2016, la section ne statue pas sur les *colloques* comme il était d'usage au cours des précédentes mandatures. Elle émet treize avis très favorables aux treize écoles thématiques proposées, qui relèvent de la formation permanente et pour lesquelles l'avis de la section est statutaire.

Avis très favorables pour les écoles thématiques suivantes

- BIONEUTRONS, École thématique de la société française de neutronique ;
- COSMOLOGIE 2020, « La science des futurs grands relevés cosmologiques » ;

- École PHYSDet18, « De la physique au détecteur » ;
- École de Gif 2018 ;
- École Joliot-Curie 2018 « Correlations between partons in nuclear systems » ;
- Interactions électrofaibles et théories unifiées (Rencontres de Moriond) ;
- Le CMB de A à Z, « Les enjeux et les défis du CMB comme sonde cosmologique » ;
- Ondes gravitationnelles et gravitation expérimentale (Rencontres de Moriond) ;
- Ondes gravitationnelles, physique et astronomie (École de physique des Houches) ;
- PhysTeV, « La physique du TeV aux collisionneurs » ;
- QCD master class, « Master class sur la théorie de l'interaction forte » ;
- QCD et interactions hadroniques à haute énergie, (Rencontres de Moriond) ;
- Very High Energy Phenomena in the Universe (Rencontres de Moriond).

4 Carrières des chercheurs

4.1 Promotions des chercheurs

4.1.1 Promotions CR1

La section a admis tous les candidats, soit huit personnes.

Prénom nom	Rang	Unité
Georges Aad	1 ^{er} ex aequo	CPPM
Frédéric Bouly	1 ^{er} ex aequo	LPSC
Antonin Maire	1 ^{er} ex aequo	LMA
Jean-François Marchand	1 ^{er} ex aequo	IPNO
Julien Piot	1 ^{er} ex aequo	IPNO
Samuel Salvador	1 ^{er} ex aequo	GANIL
Michal Was	1 ^{er} ex aequo	LPNHE
Deyan Yordanov	1 ^{er} ex aequo	IPNO

4.1.2 Promotions DR1

La section a reçu et étudié 42 candidatures. Elle en classe onze pour dix promotions anticipées. Le onzième candidat a finalement été promu.

Prénom nom	Rang	Unité	Promu(e)
Michel Guidal	1 ^{er}	IPNO	Oui
Frédérique Marion	2 ^e	LAPP	Oui
Denis Bernard	3 ^e	LLR	Oui
Denis Dauvergne	4 ^e	LPSC	Oui
André Tilquin	5 ^e	CPPM	Oui
David Rousseau	6 ^e	LAL	Oui
Jacques Delabrouille	7 ^e	APC	Oui
Ginés Martinez	8 ^e	Subatech	Oui
Fadi Ibrahim	9 ^e	IPNO	Oui
Arnaud Lucotte	10 ^e	LPSC	Oui
Philippe Lanièce	11 ^e	IMNC	Oui

4.1.1 Promotions DRCE1

La section a reçu et étudié 18 candidatures. Elle en retient deux.

Prénom nom	Rang	Unité	Promu(e)
Isabelle Wingerter-Seez	1 ^{ère}	LAPP	Oui
Benoît Mours	2 ^e	LAPP	Oui

4.1.1 Promotions DRCE2

La section a reçu et étudié quatre candidatures. Elle en retient une. Elle se réjouit de l'obtention d'une promotion supplémentaire, ainsi que de la promotion d'un de ses chercheurs par la CID 50.

Prénom nom	Rang	Unité	Promu(e)
Yorick Blumenfeld	1 ^{er}	IPNO	Oui
Yves Sirois	–	LLR	Promotion supplémentaire
Reynald Pain	–	IN2P3	Proposé par la CID 50

4.2 Affectations des entrants

La section examine les affectations des nouveaux entrants et les estime être en adéquation avec les projets de recherche proposés au moment des concours. Elle propose les directeurs de recherches suivants. Elle souligne néanmoins que deux des chercheurs recrutés développent une grande partie de leur recherche dans un autre laboratoire que le laboratoire d'affectation.

Prénom nom	Grade	Unité	Directeur de recherche
Joao Pedro Athayde Marcondes de André	CRCN	IPHC	Marcos Dracos
Reina Coromoto Camacho Toro	CRCN	LPNHE	Giovanni Calderini
Joao De Abreu Barbosa Coelho	CRCN	LAL	Frédéric Machefert
Jérémie Dudouet	CRCN	CSNSM	Johan Ljungvall
Vyacheslav Galymov	CRCN	IPNL	Dario Autiero
Guillaume Hupin	CRCN	IPNO	Marcella Grasso
Thibaut Louis	CRCN	LAL	Sophie Henrot-Versillé
Mathieu Perrin-Terrin	CRCN	CPPM	Vincent Bertin
Jérémie Quevillon	CRCN	LPSC	Christopher Smith
Mickael Rigault	CRCN	LPC	Vincent Tisserand

La section émet également un avis favorable à l'affectation de tous les DR2 nouvellement promus, déjà en poste dans les laboratoires, ainsi qu'à l'affectation de Stanislav Babak, DR2 externe, à l'APC.

4.3 Médailles du CNRS

La section a reçu vingt propositions de médaille de bronze et autant d'argent, couvrant de façon représentative les activités de l'IN2P3. Elle propose :

- Antoine Lemasson, du GANIL, pour la médaille de bronze ;
- Mathieu Jacobé de Naurois, du LLR, et pour la médaille d'argent.

4.4 Reconstitutions de carrières

La section a émis un avis favorable à la prise en compte de l'intégralité des services pour Adrien Matta, CRCN, au LPC Caen.

4.5 Titularisations

La section a émis un avis favorable pour les titularisations de tous les stagiaires :

- Emmanuel Chauveau, CRCN, CENBG ;
- Rachel Delorme, CRCN, IMNC ;
- Marc Ernoult, CRCN, IPNO ;
- Josquin Errard, CRCN, APC ;
- Narei Lorenzo Martinez, CRCN, LAPP ;
- Laure Massacrier, CRCN, IPNO ;
- Adrien Matta, CRCN, LPC Caen ;
- Jean-Baptiste Sauvan, CRCN, LLR ;
- Mariangela Settimo, CRCN, Subatech ;
- Dimitrios Varouchas, CRCN, LAL.

4.6 Cas particuliers

4.6.1 Rattachement à la CID50

La section a émis des avis favorables aux demandes de rattachement à la CID50 de Reynald Pain et de Patrice Verdier.

4.6.2 Renouvellement de mise à disposition

La section a émis un avis favorable à la demande de renouvellement de mise à disposition pour quinze mois de Claude Vallée, du CPPM à DESY.

4.7 Suivi de l'activité des chercheurs

4.7.1 98 avis tout à fait satisfaisants, 1 avis satisfaisant, 4 avis différés, 1 avis réservé

La section a évalué l'activité des chercheurs du CENBG, du LPSC et de l'IPNO et d'un chercheur en demande de réexamen. Elle diffère son avis pour quatre chercheurs n'ayant pas déposé de rapport. Elle juge l'activité de 98 chercheurs tout à fait satisfaisante, seulement satisfaisante pour un chercheur et émet un avis réservé.

4.8 Accueil en délégation des enseignants-chercheurs

La section émet un avis consultatif hors session, au courant du mois de février, pour l'accueil en délégation des enseignants-chercheurs. Elle a émis trois avis très favorables et sept avis favorables pour des délégations pleines de douze mois, 24 avis très favorables et un avis favorable pour des demi-délégations de six mois.